



Organisme de formation : **AM&JT**, siège social 16 esplanade du champ de mars 35000 Rennes RCS de Rennes sous le SIRET n° 834 595 126 00014 – numéro d'enregistrement **53351021735**  
représentée par : M. Adam & M. Taboré

## Formation complémentaire en regroupement de crédits et crédit à la consommation

### Public visé

IOBSP  
Courtier en crédit  
Mandataire en crédit

### Objectifs de la formation

Connaître la réglementation afférente au crédit à la consommation

Maîtriser les règles relatives à la mise en place d'une solution de rachat de crédit

Intégrer les obligations du professionnels intermédiaires au titre du crédit à la consommation et du regroupement de crédits

### Contenu de la formation

*Regroupement de crédits :*  
Encadrement législatif  
Les obligations du distributeur professionnel  
Compréhension des coûts du regroupement de crédits  
Etude de dossier de regroupement de crédits

*Crédit à la consommation :*  
Présentation de différents types de crédit à la consommation  
Connaissances des droits et obligation de l'emprunteur et du prêteur, jurisprudence

### Moyens et méthodes pédagogiques

Avoir un accès internet et un ordinateur, une tablette Ou un smartphone (FOAD)

Contenus vidéos et textes à visionner, fiches à télécharger

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h  
Formations accessibles aux personnes atteintes d'un handicap auditif, moteur ou cognitif

### Modalités de suivi

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h  
Par téléphone, tchat ou email

Enadrement pédagogique assuré par Julien TABORE, master en droit privé et son équipe

Suivi technique assuré par Médéric ADAM, informaticien

### Evaluation – Sanction - Durée

QCM final (obtenir un score supérieur à 70%)  
Durée qcm environ 10 min.

Délivrance d'une attestation après 2 heures,  
Validation des modules et l'obtention du QCM final

Durée de formation : 2 heures minimum (au rythme de l'apprenant)